



Pôle des Infrastructures Départementales  
Direction de la Régie Routière  
Unité Territoriale Routière d'Avallon

*Affaire suivie par : Frank KERCKHOVE  
Tél : 03.86.34.91.70  
Courriel : regie-utr-avallon@yonne.fr*

Monsieur Émilien LAGALIS  
Direction Départementale des Territoires  
3 rue Monge  
BP 79  
89011 AUXERRE Cedex

Avallon, le 02 février 2024

Monsieur,

Je vous informe que j'émet un avis favorable relatif au dossier n° PC 089 062 22 T0003 sur Les parcelles cadastrées section ZO n° 31, 32 et 33 sur la commune de CARISEY

Toutefois, cet avis est conditionné par les prescriptions suivantes :

- Les accès et la pose des clôtures devront faire l'objet d'une demande de permission de voirie.
- Prévoir la coordination des travaux des concessionnaires, afin de limiter les terrassements sur le domaine public départemental.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
Le Responsable de l'Unité Territoriale  
Routière d'Avallon

Ludovic DELHAYE

ddt-saat-auds@yonne.gouv.fr